

ACCIDENT

27 mai 2007 - ULM identifié 31-BY

Événement :	sortie latérale de piste lors de l'atterrissage, collision avec des obstacles.
Causes identifiées :	☐ connaissance insuffisante des techniques d'atterrissage par vent traversier, ☐ décision de décaler le point d'atterrissage, ☐ décision inadaptée de remettre les gaz.

Conséquences et dommages : une personne au sol blessée, train principal gauche, train avant et aile gauche endommagés, hélice détruite.

Aéronef : ULM Synairgie Sky Ranger, multiaxe.

Date et heure : dimanche 27 mai 2007 à 10 h 15.

Exploitant : privé.

Lieu : plate-forme ULM Bois-de-la-Pierre (31)
piste 31, 480 m x 30 m.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote +1.

Titres et expérience : pilote, 67 ans, UL multiaxe de 1995 avec autorisation emport de passager, environ 600 heures de vol dont 200 sur type.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident vent 270° / 15 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT Cu à 3 000 pieds, température 16 °C, QNH 1017 hPa.

CIRCONSTANCES

Après un vol de dix minutes environ, en provenance de sa base ULM voisine, le pilote se présente à la verticale de la plate-forme du Bois-de-la-Pierre sur laquelle se tient un rassemblement d'autogires. Il s'intègre en vent arrière puis passe en finale pour la piste 31. En finale il décale volontairement son point d'aboutissement pour atterrir plus loin et limiter le roulage. Lors de l'arrondi, l'ULM se déporte vers le côté droit de la piste. Il touche le sol, à cent cinquante mètres du seuil de la piste 31, dérape avec le nez à droite et le pilote décide de remettre les gaz. L'ULM part en lacet à droite et heurte les barrières de protection devant le public. Un organisateur placé en bordure de piste est blessé aux jambes.

Le pilote n'a pas su expliquer la technique à appliquer lors d'un atterrissage par vent traversier. Sa décision tardive de remettre les gaz a aggravé les conséquences de la sortie de piste.